

Image not found or type unknown



Défendez vous contre votre nounou

Fiche pratique publié le **17/04/2015**, vu **1256 fois**, Auteur : [pierre-emmanuel](#)

Défendez vous contre votre nounou

Droit du travail :

Votre nounou vous assigne aux prud'hommes car vous n'avez pas fait de contrat de travail.

Pour vous défendre dites que c'est un service rendu sans lien de subordination.

Aide pour les étudiants en droit, Pierre-emmanuel, juristeach7010@gmail.com